

# Le Conseil fédéral veut plus de dépenses pour le rail

**TRANSPORT** Pour la période 2025-2028, 16,4 milliards de francs seraient à disposition pour le réseau ferré et les gares selon la proposition du gouvernement

DAVID HAEBERLI, BERNE

✉ @David\_Haeberli

Le Conseil fédéral propose de dépenser davantage pour le rail. Pour la période allant de 2025 à 2028, il prévoit une enveloppe financière de 16,4 milliards de francs, a-t-il annoncé hier en transmettant son message au parlement. Cette somme est destinée à l'exploitation et au renouvellement du réseau ferré, des installations ferroviaires et des gares. Cela représente environ 2 milliards de plus que le montant alloué pour la tranche précédente, qui se terminera avec la fin de l'année.

Cette somme sera puisée dans les fonds d'infrastructure ferroviaire, alimenté par la Confédération, les cantons, la TVA et l'impôt sur les huiles minérales et la redevance poids lourds. Cette enveloppe est certes hors du budget courant de la Confédération. Cette hausse n'en intervient pas moins alors que le Conseil fédéral a décrété l'urgence de faire des économies, avec une coupe de 1,4% dans le budget 2025.

«La Suisse est un pays de chemins de fer, a lancé Albert Rösti, conseiller fédéral chargé des Transports en conférence de presse. Les trains arrivent à l'heure, la sécurité est assurée dans des wagons en bon état. Cela fait partie de notre image. Nous voulons continuer à investir dans le but de maintenir un réseau en bon état et d'éviter la situation que connaissent des pays voisins. S'il faut faire des économies dans les années à venir pour respecter le frein à l'endettement, ce n'est pas dans ce domaine.»

Le ministre a notamment fait référence à une récente rencontre à Bâle avec son homologue allemand, qui a décrit la Suisse comme un modèle ferroviaire. Parmi les projets prioritaires que cette somme permettra de réali-

ser, le vice-directeur de l'Office fédéral des transports, Martin von Känel, a cité la fin de l'aménagement du tunnel de la Furka (VS/UR), un nouveau tunnel entre Soleure et Moutier (BE) ou la correction du tracé entre Collombey et Monthey (VS).

Quid des grands projets présentés récemment, comme le tunnel Morges-Perroy? Ces travaux à plusieurs milliards chacun devront se construire par tranches, a averti Albert Rösti. Une planification précise doit encore être réalisée, qui prendra en compte non seulement les capacités de financement mais aussi la disponibilité des entreprises pour les réaliser.

**«Nous voulons continuer à investir afin de maintenir un réseau en bon état et d'éviter la situation que connaissent des pays voisins»**

ALBERT RÖSTI, CONSEILLER FÉDÉRAL CHARGÉ DES TRANSPORTS

Le fonds d'infrastructure ferroviaire existe depuis 2017. Pour sa première tranche, jusqu'en 2020, il disposait de 13,2 milliards de francs. Pour les quatre années suivantes, le total se montait à 14,4 milliards. L'enveloppe de 16,4 milliards envisagée par le Conseil fédéral serait un record. A partir de 2029, a prévenu Albert Rösti, en tenant compte des quelque 300 projets qui doivent être réalisés et de ceux qui interviendront d'ici là, la réserve de ce fonds aura atteint sa limite minimum.

Investir autant en période de vaches maigres, est-ce raisonnable? «L'argent destiné à l'infrastructure ferroviaire provient du fonds ad hoc, répond Christian Imark, conseiller national

UDC et membre de la Commission des transports. Les mesures d'austérité et l'expansion de l'infrastructure ferroviaire n'ont donc aucun lien. On peut cependant critiquer le fait que cette expansion nécessite de plus en plus d'argent, notamment parce que des demandes toujours plus coûteuses émanent des régions. Le passé a montré que plusieurs conseillers fédéraux ont commis des erreurs dans ce domaine.»

**«Nécessaire mais insuffisant»**

«Ces investissements sont nécessaires mais insuffisants, réagit Delphine Klopfenstein Brogini, conseillère nationale verte genevoise, membre de la même commission. Il en faudra davantage notamment pour financer les projets en Suisse romande, qui a pris un retard fou, et dans les régions transfrontalières. Par ailleurs, le parlement est prêt à investir bien plus dans la route.»

«Ces moyens supplémentaires serviront notamment à mettre en œuvre les projets prêts à être construits dans le cadre de l'accessibilité des personnes handicapées», ajoute le communiqué.

Pour la période 2025-2028, le gouvernement demande en outre un crédit d'engagement de 185 millions de francs pour des contributions d'investissement dans des installations privées. Il s'agit notamment de terminaux ou des voies de raccordement dans la région de Bâle. Le Conseil fédéral entend ainsi encourager le fret ferroviaire et le transfert du transport transalpin de marchandises. La Confédération est autorisée à investir dans des entreprises privées jusqu'à hauteur de 60%. ■

**-1,4%**

C'est la coupe annoncée par Karin Keller-Sutter dans le budget de la Confédération pour l'année 2025.